

Renaud Vivien  
(Entraide et Fraternité),  
Aurore Guieu (Oxfam  
Belgique),  
Anaïs Carton (Cadim)  
et Leïla Oulhaj (CNCD-11.11.11)

■ Les pays débiteurs font face au même problème que les pays créanciers : ils ont besoin d'injecter massivement de l'argent dans leur économie pour faire face à la pandémie.

Une première piste consiste à utiliser le produit de la vente d'une partie des réserves d'or détenues par le FMI. Si cette crise actuelle, qui est la plus grave depuis les années 1930, ne justifie pas aujourd'hui la vente d'une petite partie de ces réserves d'or, quel autre événement pourrait le justifier ? L'annulation des dettes dues au FMI et à la Banque mondiale par les pays à faible revenu dans la période allant d'octobre 2020 à décembre 2021 pourrait être financée par la seule vente de 6,7 % de l'or détenu par le FMI.

Une deuxième piste consiste à utiliser les droits de tirage spéciaux (DTS), un mécanisme de réserves émises par le FMI vers les banques centrales, pour couvrir les coûts de l'allègement de la dette. L'octroi de DTS n'alourdit pas la dette et ne représente une perte économique pour personne.

Une troisième piste serait d'utiliser une partie des bénéfices accumulés par les banques multilatérales de développement (dont la Banque mondiale) et le FMI sur les prêts qu'ils ont accordés. Ces profits sont constitués des intérêts et commissions payés par les pays débiteurs. Soulignons qu'en pleine pandémie, la Banque mondiale et le FMI continuent d'engranger des bénéfices puisque le paiement des seuls intérêts représente cette année 22,5 % du service de la dette multilatérale ! Autrement dit, près d'un quart des remboursements dus en 2021 correspond au paiement d'intérêts.

Il ne fait aucun doute qu'une combinaison de ces différentes options pourrait largement couvrir l'allègement d'une partie importante de la dette et bénéficier à de très nombreuses populations. Les solutions techniques et réalistes existent. Seule manque la volonté politique.

#### Mesures exceptionnelles

La situation exceptionnelle que nous vivons depuis plus d'un an maintenant mérite que des mesures exceptionnelles soient mises en œuvre. Les pays débiteurs font face au même problème que les pays créanciers : ils ont besoin d'injecter massivement de l'argent dans leur économie pour faire face à la pandémie. De plus, les pays créanciers et principaux actionnaires de la Banque mondiale et du FMI, n'ont aucun intérêt à mettre leurs débiteurs dans une situation intenable. Il est temps de chercher de réelles solutions pour sortir de cette crise ensemble.

→ (1) <https://www.oxfam.org/en/blogs/virus-austerity-co-vid-19-spending-accountability-and-recovery-measures-agreed-between-imf-and>

## OPINION

# La Cambre : de la cacophonie à l'apaisement

■ Comment expliquer et quelles leçons tirer des débordements de la semaine dernière au bois de la Cambre.



Prof. Dr.  
Bruno  
Colmant  
Membre de  
l'Académie  
Royale de  
Belgique

Les événements du bois de la Cambre sont riches d'enseignements. D'un côté comme d'un autre, tout y était démesuré. Caractérisés par la violence et la diffusion d'un risque sanitaire, ils sont inacceptables. Ils méconnaissent la lutte infernale du corps hospitalier mais aussi la difficulté des forces de l'ordre minées par un an de combats quotidiens et de conflits à répétition.

Mais, en même temps, le phénomène d'épuisement psychique, combiné avec la réalité de l'angoisse de la contamination, risque de conduire à un manque croissant d'adhésion de la population aux injonctions publiques, d'autant que la vaccination, au compte-gouttes, est ralentie par des lourdeurs administratives incompréhensibles.

Cette fatigue psychologique – devenue une détresse pour certains – est d'autant plus pesante à porter que sa guérison requiert des contacts sociaux qui, paradoxalement, sont prohibés. Ainsi, les douleurs s'auto-entretiennent. Pour certains jeunes, l'alternative est la suivante : s'enfoncer dans une solitude destructrice ou braver les entraves à leur liberté dans des rassemblements improvisés. Dans ce chaudron, la confrontation avec les forces de l'ordre était inévitable. Les événements de la Cambre sont-ils, dès lors, un signal faible ou une détonation ? Je ne sais pas.

#### L'oscillation "recommandation-répression"

Dans notre démocratie, il faut louer l'action publique. Mais, en Belgique comme ailleurs, cette action gouvernementale ne peut qu'entraîner une déception citoyenne. En effet, elle fait face à un contexte inconnu, aux variables imprécises (les variants) et aux aboutissements incertains. De surcroît, le gouvernement est fragilisé par une réalité qui le dépasse : même si la vaccination attendue est mise en œuvre, l'immunité collective ne pourra être obtenue que par une acceptation générale de la population. Le virus se transporte par les interactions entre humains. La réponse à la pandémie demande donc un assentiment unanime des citoyens. Malheureusement, une adhésion homogène est utopique. C'est pour cette raison que depuis un an, et faute de vaccination généralisée, la réponse publique oscille entre la recommandation et la répression.

La recommandation, fondée sur l'intelligence collective, plaide pour l'adhésion volontaire à des règles oscillantes et contradictoires depuis un an (gripette/pandémie, masques utiles/pas utiles, écoles fermées/ouvertes, etc.). Elle est donc hasardeuse puisqu'elle entre en collision

avec son propre manque de prévisibilité (dépendance par rapport aux firmes pharmaceutiques, apparitions de variants, etc.). À l'opposé de la recommandation, le gouvernement met en œuvre des actions répressives, dont la qualification est empruntée à la sémantique d'occupation militaire (couvre-feu, passeports, interdiction de rassemblement, etc.). La réponse répressive est aussi vouée à l'échec puisqu'elle s'oppose aux espaces de libertés exigés par la population. La répression pourrait même alimenter une désobéissance civile. Les débordements du bois de la Cambre en sont la parfaite illustration.

Cette oscillation "recommandation-répression" se reflète exactement dans le dialogue entre les autorités gouvernementales et les experts : le gouvernement tente de convaincre à la prudence des comportements tandis que des experts alarmistes, sauf de rares exceptions, exigent publiquement des règles plus dures, plus contraignantes, donc plus répressives que celles que le gouvernement est enclin à mettre en œuvre.

Il ne sort rien de bon de cette situation. D'ailleurs, il ne faut pas être un spécialiste en neurosciences pour comprendre que les oscillations gratifications/déceptions, recommandation/répression, apaisement/angoisse sont névrotiques et schizophréniques. La combinaison d'un message anxiogène et des déficiences de vaccination sont sources d'incrédulité citoyenne. Certains Belges, angoissés par la contamination, reprochent au gouvernement l'absence de protection vaccinale.

#### Clarifier la parole politique

Dès lors, que faut-il faire ? Assurément, harmoniser la parole publique et s'y aligner. Il faut descendre très rapidement d'un Olympe technocratique de résolution de crise. Comme en France, au travers d'un "Comité de défense", la Belgique est dirigée par un "Codeco" et des experts, le tout agrémenté de tweets politiques contradictoires. Finalement : un message difficile à décoder, un brouillage qui érode la qualité de parole de l'autorité politique, voire la disqualifie.

L'assentiment populaire ne sera pas unanimement obtenu, mais grandement conforté, si le débat démocratique se rétablit quant aux mesures sanitaires à prendre. Cela exige de replacer ce dernier au sein du Parlement qui est l'expression de la volonté nationale. Sur la base de ce débat contradictoire, le plan et le propos du gouvernement devront être cohérents, homogènes et bienveillants, sans être infantilisants. La parole politique est intrinsèquement précieuse car elle découle d'un suffrage. Elle se doit donc d'être irréprochable et fondée sur un "traçage" démocratique lisible. Et surtout, elle devra répondre à la question de l'acceptation et de la logistique de la vaccination.

→ Cet article est rédigé à titre personnel et n'engage en aucune manière les institutions privées, publiques et académiques auxquelles l'auteur collabore.